

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSENT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

SAUMUR, 23 SEPTEMBRE

LE TOAST D'ALKIRCH

On a le texte du discours prononcé par le Grand-Duc de Bade, discours d'une incontestable portée. Nous en extrayons ce caractère passage :

« Depuis nos dernières manœuvres, la situation de l'Europe a été modifiée.

« Les sacrifices considérables que l'Allemagne s'est imposés pour garantir le maintien de la paix n'ont pu empêcher le triomphe de coupables agissements de voisins qui n'attendent qu'une occasion propice pour rouvrir l'ère des sanglantes hostilités.

« Ce n'est plus avec calme que nous devons envisager l'avenir, mais avec énergie et résolution. Le temps est proche où l'Allemagne devra tirer de nouveau l'épée pour défendre son indépendance et maintenir un ennemi que de sanglantes défaites n'ont pu mettre à la raison.

« Il appartiendra au vaillant corps badois de supporter le premier choc de l'ennemi et de remporter les premières victoires : l'armée badoise a fait ses preuves et j'ai entière confiance dans sa bravoure et dans son invincible solidité. »

INCIDENT A TUNIS

Le journal *Italia* de Milan publie une information de Tunis disant que le consul général italien dans cette ville et le consul allemand demandèrent au commandement militaire de Tunis la permission de visiter les travaux du port ; le commandant aurait répondu par un refus, donnant comme excuse que sans un ordre spécial de Paris il ne pouvait absolument pas accorder la permission demandée.

A la suite de cet incident, une certaine agi-

tation s'est manifestée dans les colonies allemande et italienne de Tunis, lesquelles désireraient que leurs gouvernements demandassent des explications de ce refus au gouvernement français.

SUICIDE DE BALMaceda

Des dépêches de Valparaiso ont apporté la nouvelle de la mort tragique du dictateur Balmaceda qui a déchainé sur son pays les horreurs de la guerre civile.

Parti de Santiago le 29 août, l'ex-dictateur avait essayé, sans succès, de quitter le Chili. Tous les passages étaient gardés. Désespéré, il se réfugia, le 2 septembre, à la légation argentine. Seuls, le ministre argentin, Uriburu, et un homme dévoué à l'ex-président étaient dans le secret.

Le 19 septembre au matin, on entendit une détonation provenant de sa chambre. On accourut. Le dictateur gisait inanimé sur le lit, la tempe ouverte. Il tenait, de la main droite, un revolver. La Junte aussitôt avertie vint elle-même constater le décès.

On a trouvé deux lettres près du corps ensanglanté de l'ex-président. L'une était adressée à M. Uriburu. Elle annonçait le crime. Pour l'excuser, Balmaceda disait qu'il était traqué par ses anciens partisans. Dans l'autre, adressée à sa mère, Balmaceda essayait de se justifier des exécutions en masse qui ont ensanglanté sa présidence. Il se plaignait d'avoir été trahi par ses généraux, et d'être resté jusqu'à la fin dupe de faux amis qui le soutenaient pour lui extorquer de l'argent. Il attribue à leurs perfides conseils la rupture des négociations entamées avec les membres de la Junte congressiste, réfugiés à la légation américaine.

Dans les régions ministérielles françaises, on ne croit pas le moins du monde au suicide de l'ancien président Balmaceda.

On a, au contraire, de fortes raisons de croire que ce bruit a été répandu avec intention, et que Balmaceda, sous un autre nom, est aujourd'hui à l'abri de toutes poursuites.

LA MÉDAILLE MILITAIRE

Le nombre des officiers généraux décorés de la médaille militaire est extrêmement restreint, et cela explique la faveur dont jouit dans l'armée cette distinction suprême qui vient d'être conférée aux généraux de Galliffet et Davout. Elles est très courte, la glorieuse liste des titulaires !

Dans l'armée de terre, les maréchaux Canrobert et de Mac-Mahon, les généraux de division Ladmirault, de Faily, Lallemand, Saussier, Billot, Campenon, Logerot, Février, Lewal et le général de brigade prince Murat.

Dans l'armée de mer, trois vice-amiraux seulement, MM. Jurien de la Gravière, Garnaull et Peyron.

Dix-sept en tout !

On se rappelle que l'amiral Courbet, après ses victoires éclatantes sur la flotte chinoise, reçut comme suprême récompense la médaille militaire.

Les simples soldats et aussi les simples pékins — assez nombreux depuis la guerre de 1870 — doivent être légitimement fiers d'avoir ce bout de ruban jaune à la boutonnière.

Les troubles en Chine

Dans le monde politique, on n'est pas sans de grandes appréhensions au sujet des événements qui se succèdent en Chine.

Les puissances intéressées sont toutes d'accord sur la nécessité d'une intervention ; mais il semble malheureusement qu'il doive y avoir des divergences d'opinion et des tiraillements sur les voies et moyens de mener la chose à exécution.

Ce qu'on paraît redouter le plus, c'est l'assurance, en Chine, d'une autorité centrale, forte et respectée.

En effet, la révolte semble dirigée aussi bien, sinon plutôt, contre la dynastie régnante que contre les étrangers.

On en est à se demander, devant cet état de choses, avec qui les puissances pourraient traiter ?

Comment mettre fin à ces atrocités lamentables, quand on n'a devant soi aucune autorité pouvant assumer la responsabilité de ces événements et endosser les engagements qui pourraient être pris pour en prévenir le retour ?

Chang-Hai, 22 septembre.

L'Agence libre annonce que trois missionnaires français viennent d'être massacrés au Chen-Si, province de Chine au nord, sur la frontière de Mongolie.

L'un des missionnaires, le père Etienne, n'était âgé que de trente-neuf ans et appartenait à l'ordre des Franciscains de l'Observance.

Tirages Financiers

CRÉDIT FONCIER

Obligations foncières 3 0/0 emprunt de 1853 :

Le numéro 1,743 gagne 100,000 fr.

Le numéro 14,995 gagne 50,000 fr.

Le numéro 21,110 gagne 20,000 fr.

Obligations foncières 4 0/0 émission 1863 :

Le numéro 1,709 gagne dans chacune des quarante séries : 100,000 fr. dans la 25^e série. — 30,000 fr. dans la 26^e série. — 5,000 fr. dans les 23^e, 14^e, 5^e, 15^e, 12^e, 40^e, 30^e, 20^e séries. — 4,000 fr. dans les 37^e, 18^e, 34^e, 35^e, 36^e, 7^e, 10^e, 11^e, 24^e, 8^e, 19^e, 39^e, 22^e, 27^e, 33^e, 21^e, 2^e, 16^e, 28^e, 4^e, 17^e, 13^e, 29^e, 32^e, 3^e, 38^e, 6^e, 31^e et 1^{re} séries.

42 Feuilleton de l'Écho Saumurois

OBÉISSANCE

PAR M. DU CAMPFRANC

Le magistrat, sachant que le prince avait repris connaissance, venait d'accourir à la villa.

— Connaissez-vous le coupable ? Quel a été le mobile de son crime ?

Le prince mit le doigt sur ses lèvres ; il se fit magnanime.

— Etouffez cette affaire. Oui, je connais celui qui m'a frappé et je lui pardonne. Une querelle l'a conduit à un accès de folie.

Le prince Zinesko guérit, en effet, comme le lui avaient promis ses médecins ; mais les longues journées d'inaction, imposées par la convalescence, altéraient son humeur. Il était irrité, presque toujours violent et blessant. Au milieu de ses gronderies incessantes, ce qui revenait, c'était le moi, toujours sa propre personne. Et, plus le convalescent se montrait tyrannique, plus Marcelle se faisait douce. Elle aurait peut-être dû ne pas dépasser une cer-

taine limite de ce qui s'appelle « endurance », mais elle s'était juré de combattre énergiquement l'aversion qui, chaque jour, pénétrait plus profondément dans son cœur. Est-ce étrange de voir à quel point on peut mépriser après avoir adoré ! Comme les joies du passé deviennent alors le supplice du présent !

Il se plaisait à amener la rougeur sur ses joues pâlies, à la taquiner, comme il disait, dans les moments où, sa mauvaise humeur passée, il redevenait insouciant et léger.

Maintenant il se levait et se tenait sur la terrasse, allongé dans un fauteuil à bascule, se balançant doucement. Toutes les fleurs de mai embaumaient à l'entour. Marcelle s'occupait de la confection d'un petit objet de layette ; mais cette broderie, destinée à la robe d'un nouveau-né, ne la consolait pas. Elle rendait au contraire sa peine plus amère. Cet enfant attendu aurait pour père ce fourbe, qui se faisait appeler prince Zinesko.

— Alors, ma chère, disait Wladimir, c'est donc à votre ami, au bon docteur Ploël, comme vous l'appellez, que je dois la vie. Il a étanché mon sang. Sans lui, paraît-il, je mourais, saigné à blanc, comme un volatile qu'on égorge.

Marcelle inclina la tête et continua sa fleur au plumetis.

— Mais, c'est admirable. Si je ne me trompe, ce jeune docteur brûle pour vous d'une flamme secrète. Est-ce assez romanesque !

— Ces plaisanteries me font mal, balbutia la jeune femme.

Il éclata de son rire badin.

— Ah ! ma chère, laissez-moi donc m'égarer un peu. Les journées sont si longues ! Comme cela, le bon docteur, après vous avoir revue, est vite retourné en Bretagne. Il erre sur les falaises comme une âme en peine. Sans doute il rêve de vous retrouver là-haut, dans une étoile... ; peut-être fait-il des vers, en longeant le flot. Ces situations ont toujours créé des poètes. Ah ! vrai, si j'étais compositeur, je mettrais en musique les vers du bon Conan ; un paladin des anciens âges ; un Breton bretonnant partout identique à lui-même ; un Ploël ne transigeant jamais avec le devoir... Il me sauve, moi son rival heureux, d'une mort certaine, et il s'enfuit, là-bas, là-bas. Honnête Conan ! Enfin, là-bas, il trouvera, pour le consoler, ses petits teigneux, ses braves galeux, toute la gent misérable. De ceux-là il

est aimé d'amour tendre.

Marcelle avait jeté sa broderie sur le guéridon et s'était rapprochée de Wladimir ; ses yeux, brillant de fièvre ou de colère, imploraient, avec passion, la fin de cet odieux persiflage.

— Ma chère, il est bien permis de rire un peu. Je ne suis pas un mari jaloux ; je n'ai pas l'ombre d'inquiétude. Je sais que vous avez des sentiments si peu ordinaires. Vous m'avez édifié, touché même, pendant ma maladie. Vous m'avez soigné avec un dévouement incomparable. Ah ! Marcelle, je le sais, je vous ai fait de la peine, causé une grosse déception ; mais je vous en dédommagerai. Nous allons reprendre notre existence mondaine, et vous verrez comme un peu de plaisir fait vite oublier beaucoup de chagrin.

Marcelle secoua la tête. Jamais une vie mondaine ne lui ferait oublier sa peine. Et, tout à coup, sa douleur éclatait :

— Ah ! mon Dieu ! mon Dieu ! s'écria-t-elle, en joignant les mains, que je suis lasse de souffrir ! Quelle torture que ce mensonge de tous les instants auquel vous me condamnez ! Quelle honte pour moi que ces yeux qui mentent, quand ils expriment la reconnaissance pour

Obligations communales 3 0/0 émission 1860 :

Le numéro 6,249 gagne 100,000 fr.
Les numéros 141,298 — 18,839 — 148,766 — 89,265 gagnent chacun 10,000 fr.
Les numéros 72,168 — 126,815 — 115,897 — 76,068 — 40,515 — 28,847 — 112,797 — 5,122 — 77,435 — 48,291 gagnent chacun 1,000 fr.

Obligations communales 4 0/0 emprunt 1875 :

Le numéro 102,503 gagne 100,000 fr.
Le numéro 189,392 gagne 30,000 fr.
Les numéros 271,476 — 126,619 — 309,496 — 236,706 gagnent chacun 10,000 fr.
Les numéros 295,236 — 50,521 — 322,766 — 16,830 — 77,476 — 64,376 — 383,965 — 131,647 — 273,524 — 398,891 gagnent chacun 3,000 fr.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 22 septembre 1891.

La Bourse n'est pas restée indifférente à l'annonce officielle de la suppression des passeports pour entrer en Alsace Lorraine. C'est un correctif dont elle a tenu compte, après les propos offensants tenus à Erfurt et à Alkirck. Il ne reste rien non plus des nouvelles à sensation touchant d'autres incidents qui avaient causé une passagère mauvaise impression.

Le 3 0/0 ancien monte facilement à 96.02 ; le nouveau à 94.95 et le 4 1/2 à 105.92.

Les fonds étrangers restent en dehors de cette bonne impression ; ils sont tenus en échec par un resserrement du prix de l'argent à Londres et une tension plus grande des cours du change sur toutes les places.

La Rente Italienne est toujours lourde ; ses variations n'ont plus l'élasticité que nous lui avons connue autrefois.

On a traité de l'Emprunt Russe nouveau à livrer à la souscription avec 1.50 de prime.

Les sociétés de crédit ont une meilleure allure aujourd'hui qu'hier. La Banque de Paris est demandée à 785. La Société Générale à 485 ; la Banque d'Escompte à 447. Le Crédit Mobilier se maintient très ferme à 315. Le Crédit Foncier varie de 1,282 à 1,285 et le Comptoir d'Escompte est sans changement à 545.

Le Crédit Foncier de Tunisie annonce, pour le 1^{er} octobre, le paiement d'un coupon de 7.50 sur ses obligations libérées. Le taux d'intérêt normal de l'argent en Tunisie permet de servir aux obligations un revenu qui est de beaucoup supérieur à celui des titres similaires en France.

L'action des Immeubles de France est l'objet de demandes suivies à 481.25.

Les obligations des Chemins Économiques valent 414.

BOURSE DE PARIS

Du 22 Septembre 1891

3 0/0	97 »
3 0/0 nouveau	94 53
3 0/0 amortissable	95 50
4 1/2	105 75

des hommages qui ne me sont pas dus ; que cette bouche qui ment, quand elle ne crie pas : Non, je ne suis pas princesse ; que cette main qui ment quand elle verse des aumônes, des aumônes provenant de l'argent volé...

Et s'exaltant :

— Mais cela est indigne, cela est infâme. Eh bien ! oui, j'en suis lasse, horriblement lasse. Ah ! dites-moi, n'êtes-vous pas, vous aussi, à bout de fausseté et d'hypocrisie ?

Il s'était redressé très sévère et ne souriant plus.

— Je vous ai déjà priée, princesse, de ne plus revenir sur ce sujet pénible. Il a été traité. Vous devez savoir que je suis un homme n'aimant pas les conseils et supportant encore moins les remontrances.

— Je ne vous donne pas de conseils ; je ne vous fais pas de remontrances. Je vous dis combien je souffre. Je vous supplie...

— Vous allez me supplier de renoncer à de sérieux avantages. Voilà le thème favori. O naïveté ! Je suis riche, et, bénévolement, je me ferais pauvre. Je suis prince, et, de gaieté de cœur, j'abdiquerais... Vous n'êtes qu'une pauvre femme !

Elle était emportée par son zèle pour la jus-

Chronique Locale

ET DE LOUEST

LISTE DES RÉCOMPENSES DE L'EXPOSITION

Médailles offertes par M. le Ministre de l'Agriculture

Médaille d'or, M. Bouchard, délégué viticole, huit années de services rendus aux viticulteurs et vigneron du Saumurois.

Médaille de vermeil, M. le directeur de l'École de viticulture de Saumur.

Médaille d'argent, M. Nourey, instituteur à Martigné-Briand, enseignement et travaux agricoles à l'école primaire.

Médaille d'argent, M. Greffier, aux Rosiers. Médaille de vermeil, M. Louis Duvau, à Varrains.

Médaille d'argent, M. Bouvet-Ladubay.

Médaille d'argent, M. Loyeau, sur les Moulins.

Médailles offertes par la Société Nationale d'encouragement à l'agriculture.

Grand diplôme d'honneur, M. Bidault, jardinier en chef de l'École de viticulture de Saumur.

Médaille de vermeil, M. Raoul Benon, à Baugneux, pour poulinières.

Médaille d'argent, M. Brochard, propriétaire viticulteur, à Martigné-Briand, appareil à greffer et vignes améliorées.

Médaille de bronze, M. Brétaudière, instituteur au Puy-Notre-Dame (exposition scolaire).

Médaille de bronze, M. Gasnier-Enault, aux Rosiers (produits agricoles et variétés de blé).

Médailles offertes par M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie

Médaille d'or, M. Chapin, président du Syndicat des vins mousseux.

Médailles d'argent

MM.

Maignon, carrossier, à Saumur.

Mégrier, tapissier, à Saumur.

Chateau, chapelier, à Saumur.

Pichard, coiffeur, à Saumur.

Crochard, à Bourgueil.

Marchand, articles de pompe, à Saumur.

Watrelos, menuisier, à Saumur.

M^{me} veuve Guesnon, fondeur, à Saint-Flo-

rent.

Médailles de bronze

MM.

Murray, forgeron, à Souzay.

Davy, vélocipédiste, à Saumur.

Mocard, menuisier, à Saumur.

Tranchant, bourrelier, à Allonnes.

Daniel, couvreur, à Saumur.

Tremblay, à Saumur.

Ruèche, bourrelier, à Saint-Florent.

Queyon, tonnelier, au Chapeau.

Pasquier, cimentier, à Saumur.

Médaille d'or offerte par la Chambre consultative des arts et manufactures de Saumur.

M. Pasquet, sculpteur sur ivoire, à Saumur.

Médaille d'or offerte par les Membres du Tribunal de Commerce de Saumur.

M. Frenzer, menuisier-ébéniste, à Saumur.

Médailles offertes par le Syndicat des Cultivateurs du canton N.-O. de Saumur.

Médaille d'argent, M. Tessier, instituteur, à Allonnes.

Médaille de bronze, M. Moreau, instituteur, à Villebernier.

Médailles offertes par M. Maxwell, procureur de la République.

Médaille de vermeil, M. Goblet, instituteur, à Saint-Lambert-des-Léveés.

Médaille de bronze, M. Dhirson, instituteur, à Commenchou (Aisne).

Médaille de vermeil, offerte aux Sociétés musicales, par M. Marquoy

La Musique de Chinon.

Médaille d'argent offerte par la Société Industrielle et Agricole d'Angers

M. Brochard, à Martigné-Briand (machine à greffer sur place).

Médailles offertes aux Chefs d'atelier par la Commission de l'Exposition

Médailles d'argent

MM.

Charles Jeannoël, sculpteur chez M. Hardy. Maillet, professeur de modelage au collège de garçons.

Pironneau, chef de cave chez M. Tessier (manutention des vins mousseux, à l'Exposition).

Marais, chef d'atelier chez M^{me} Leseyeux. (A suivre.)

UNE MÉDAILLE D'OR

Nous avons inséré, dans notre numéro de jeudi, la lettre par laquelle M^{me} Leseyeux-Simon refusait la médaille d'argent que le jury de l'Exposition de Saumur lui avait accordée. Nous apprenons que celui-ci, revenant sur sa décision, vient de décerner, à M^{me} Leseyeux-Simon, le Grand prix, une médaille d'or. De plus, reconnaissant l'habileté de main de son contre-maître, M. Marais, et par une faveur toute spéciale, il lui a donné un premier prix, médaille d'argent.

LES EXPOSANTS

M. Doc, graveur

Signalons d'abord une superbe plaque, gravure moyen âge. Belle pièce très bien fouillée à l'eau forte et au burin.

Nous citerons ensuite, au hasard, les différentes plaques sur cuivre et sur zinc ; une vignette à jours, supports de lions, écusson et monogrammes ; différentes épreuves de ca-

chets à cire avec chiffres et armoiries ; marques à bouchons des principales maisons de Champagne de Saumur ; fontes gravées ; les chiffres Louis XV sur couverts argent, une pièce de mariage admirablement gravée, les numéroteurs automatiques, les presses coup de poing de luxe, avec poignée d'ivoire et monture dorée, etc., etc.

L'industrie saumuroise, qui crée souvent des spécialités, avait besoin d'un artiste pour graver leurs marques spéciales. M. Doc a du goût, une main sûre pour manier le burin et des connaissances techniques qui lui assurent un succès complet et un brillant avenir.

Le Germinateur du D^r Quarante

Nous avons visité l'Exposition agricole de Saumur avec une réelle attention.

Nous sommes heureux de constater les efforts faits pour la culture.

En première ligne nous voyons le Germinateur du docteur Quarante, représenté à Saumur par MM. Perraut et C^e, dépositaires.

Ce produit s'emploie pour le chaulage de toutes les graines de semences ;

Active la levée de 8 à 10 jours plus vite que le vitriol ou la chaux, détruit la carie ou blé noir, l'ergot du seigle, la soufflure des avoines et en grande partie les vers blancs.

Ce précieux chaulage est employé par plus de 20,000 cultivateurs ; le département de Maine-et-Loire rentre dans cette quantité pour une large part.

Le débit actuel du Germinateur est d'environ 1 million 400 mille kilog., de quoi chauler 7 millions d'hectolitres de semences.

Nous recommandons donc sérieusement le Germinateur à tous les cultivateurs soucieux de leurs récoltes dont l'emploi est des plus simples.

L'emploi du Germinateur revient meilleur marché que le vitriol, et avec cet agent il faut un quart de semences en moins et l'on obtient un quart de récolte en plus.

Nous sommes heureux de la haute distinction qu'a obtenu ce précieux produit à l'Exposition de Saumur.

Un Grand Prix a été décerné au Germinateur du docteur Quarante, la plus haute récompense accordée aux produits pour l'agriculture.

Le jury, représenté par des hommes compétents, a su apprécier ce produit à sa juste valeur. Les essais qui ont été faits par M. Perraut, de Meigné, président du Comité agricole de Saumur, et par M. de Capol, vice-secrétaire du Syndicat agricole d'Angers, ont classé le Germinateur comme un produit indispensable à la culture.

Nous le répétons, MM. les Cultivateurs devront tous l'adopter de préférence au sulfate de cuivre et à la chaux.

MM. Perraut et C^e, de Saumur, se tiennent à la disposition des agriculteurs de l'arron-

Et, s'animant, arrivant par degrés à une colère terrible :

— Vous êtes folle. Elles sont exaspérantes vos idées de l'autre monde. Et dire que vous en êtes encore à croire à ce mirage du ciel, en pleine lumière du siècle, en pleine liberté ! Toujours, partout, ce songe creux, ce cauchemar de religion surannée.

Marcelle répliquait les mains jointes :

— Oh ! pour l'amour de Dieu ne parlez pas ainsi : Dieu est clément, mais il est puissant aussi, et, quand on le défie, il se venge.

Il eut un rire satanique.

— Dieu ! Qu'est-ce que Dieu ? Ah ! Nous verrons s'il se venge ! En attendant, sur la terre, je veux les billets et l'argent dans mon coffre-fort ; je veux être puissant et que tous s'inclinent devant le noble prince.

Elle luttait avec une extrême vaillance.

— Wladimir, continuer cette discussion, plus que pénible, me coûte terriblement ; mais il me semble que ma conscience me crie : Parle, parle. C'est elle qui me donne le courage. Je voudrais trouver les mots qui pourraient vous convaincre. Ah ! combien je vous ai aimé ! Eh bien ! cet amour pourrait renaître devant votre repentir. Je vous sou-

tiendrai de toutes mes faibles forces dans la voie royale de l'expiation. Vous comprendrez la misère de certaines grandeurs et la grandeur de certaines misères. Ne vous révoltez pas ; écoutez-moi. Écoutez mon désir le plus ardent : Reconquérir le droit de nous estimer nous-mêmes.

Elle s'était rapprochée de lui ; dans un élan de supplication, elle s'était mise à ses genoux : sa voix vibrait ; elle voulait l'embraser des nobles ardeurs de justice et d'honneur qui la brûlaient elle-même.

— De grâce, écoutez-moi ; comprenez ma souffrance...

Un affreux blasphème l'arrêta ; un mot tel qu'elle n'aurait pu croire les lèvres humaines capables de le proférer et, la main, dans un geste de colère terrible, s'abattit brutale sur le beau visage suppliant, tout inondé de larmes.

Elle jeta un cri, non un cri de douleur physique, mais de détresse morale.

C'était fini : plus d'espoir ! Et elle sanglotait, sanglotait. Adieu son rêve de rédemption ; adieu, ce beau rêve tué à jamais. (A suivre.)

dissement, pour leur fournir tous les renseignements nécessaires.

Tombola de l'Exposition

Premier étage du Café de la Paix (ancien cercle Saint-Hubert),
PORTE PRINCIPALE RUE DACIER

Ouvert tous les jours, de 9 h. 1/2 à 11 h. du matin et de 2 h. à 4 h. du soir pour la réception des lots des donateurs et le paiement des lots achetés.

Un avis ultérieur indiquera le jour du tirage de cette Tombola.

Voici l'heure de la Tombola qui approche et tous les visiteurs se demandent quelles peuvent être leurs chances de gain.

D'après les on-dit, elles seraient très claires, si claires même que nous ne pouvons y croire. La Commission a été partagée: les uns ont proposé qu'il fût acheté pour 5,000 fr. de lots aux exposants. Cette motion n'aurait pas été adoptée. La majorité ne voulait prélever que 1,200 fr. sur les recettes, puis elle a porté le crédit à 1,500 fr., soit 300 fr. pour chaque division.

Les négociants et industriels qui ont contribué au succès de l'Exposition, en s'imposant de lourds sacrifices, espèrent que cette décision ne saurait être irrévocable et qu'on les indemnisera de leurs frais et de leur dévouement en les faisant valoir sur une plus large échelle.

Ce ne sera que justice, et les 32,000 visiteurs de notre Exposition verraient avec un sensible plaisir leurs chances se multiplier.

Monsieur Sénégal et monsieur Madagascar

On sait que, sous la tente des fêtes de l'Exposition, à droite en entrant, la muraille faisant face au théâtre était décorée de deux panoplies fort intéressantes.

L'une, au docteur Bontemps, renfermait des armes, des peaux et divers objets provenant de Madagascar. Ce mot était inscrit au-dessus.

L'autre, à M. Destre, donnait diverses spécimens des armes et productions du Sénégal et du Gabon. Le mot *Sénégal* était également inscrit au-dessus de ce trophée.

Au-dessous de la panoplie de M. Bontemps, il y avait un magnifique massif de fleurs, appartenant à M. Montaudon.

Trop près de la porte, rien n'avait pu être disposé au pied de celle de M. Destre.

Samedi, deux braves paysans, escortés de leur moitié, étaient ébahis devant les fleurs exposées par nos horticulteurs. En présence de la première panoplie, l'un d'eux de s'écrier :

« Monsieur Sénégal n'a rien envoyé, mais monsieur Madagascar a tout de même envoyé de jolies fleurs de son jardin ! »
Authentique.

École d'Application de Cavalerie de Saumur

Par décision ministérielle du 16 septembre 1891, les sous-lieutenants officiers-élèves de l'École d'application de cavalerie, qui ont terminé leurs cours le 31 août dernier, ont reçu la destination suivante :

MM.
Janet, 13^e dragons.
Tassin de Saint-Péreuse, 10^e chasseurs.
Le Coat de Saint-Haouen, 2^e hussards.
Viau de Lagarde, 20^e dragons.
Muller, 7^e chasseurs.
De Gourden, 4^e chasseurs.
De la Gorgue de Rosny, 21^e dragons.
Martin de Marolles, 25^e dragons.
Delafon, 20^e dragons.
Jouvet des Marandé, 3^e hussards.
Ivanlay, 9^e cuirassiers.
De Guillebon, 3^e chasseurs.
Zentz d'Alnois, 12^e chasseurs.
Fougeras-Lavergnolle, 21^e chasseurs.
Buisson, 6^e dragons.
Bouquet des Chaux, 8^e hussards.
De Barbançois, 2^e chasseurs.
Blandin de Chalain, 20^e chasseurs.
Parmentier, 1^{er} cuirassiers.
De Cools, 5^e chasseurs d'Afrique.
Des Vallières, 1^{er} chasseurs.
Meyssonier, 16^e chasseurs.
Ségerant, 13^e hussards.
Barthomivat de la Bresse, 10^e dragons.
Poucin, 20^e dragons.
Dutech, 12^e dragons.

Huyot, 27^e dragons.
De Pétigny de Saint-Romain, 13^e hussards.
Maurin de Brignac, 13^e dragons.
D'Ozouville, 2^e chasseurs.
D'Hart, 5^e cuirassiers.
Ranon de la Vergne, 8^e cuirassiers.
Le Besch de Champsavin, 24^e dragons.
Paris, 10^e hussards.
De Ganay, 4^e cuirassiers.
Mieulet de Ricaumont, 12^e hussards.
Blin, 4^e dragons.
De Plouch, 16^e dragons.
Gasser, 10^e hussards.
De Bazelaire de Lesseux, 8^e chasseurs.
Blavier, 7^e dragons.
Noizet, 23^e dragons.
Aubert, 4^e dragons.
De Lécluse, 8^e dragons.
Tassin de Montaigu, 29^e dragons.
Le Masson, 11^e dragons.
Berge, 11^e chasseurs.
Du Cos de la Hite, 9^e dragons.
De Fresse de Monval, 11^e dragons.
Boullaire, 18^e dragons.
De Fournas-Labrosse, 17^e dragons.
Legendre (J.-J.-O.), 6^e cuirassiers.
Chanoine, 17^e chasseurs.
Le François des Courtis de La Groye, 10^e cuir.
Thomas, 11^e cuirassiers.
Legendre (E.-F.-C.-M.), 19^e dragons.
Thoreau La Salle, 18^e chasseurs.
De Bridieu, 30^e dragons.
Fongère des Forts, 7^e cuirassiers.
De Magy, 11^e chasseurs.
Constantin, 12^e cuirassiers.
De Tilière, 19^e chasseurs.
De Bonnefoy, 19^e dragons.
Guyon de Montliveault, 2^e dragons.
Dommanget, 22^e dragons.
Babinet, 19^e chasseurs.
Brice, 3^e hussards.
De Brémond d'Arç, 11^e cuirassiers.
De Bonnay de Breuille, 12^e cuirassiers.
Soulé, 9^e chasseurs.
Dupuy, 8^e chasseurs.
Demonchy, 4^e cuirassiers.
Blachère, 1^{er} dragons.
De Ravinel, 18^e chasseurs.
Cabarrus, 5^e hussards.
Germain de Montauzan, 11^e hussards.
Huas, 11^e hussards.
Leschevin de Prévoisin, 2^e dragons.
De Lustrac, 2^e chasseurs.
De Lespinasse de Bournazel, 13^e dragons.

UNION SAUMUROISE

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE, DE TIR ET D'ESCRIME

Deuxième grand Concours public de Tir, les dimanches 27 septembre, 4, 11, 18, 25 octobre et 1^{er} novembre 1891, clôture et distribution des prix.

1^{er} Stand de l'École de cavalerie, de 9 h. à 11 h. du matin :

Fusil Gras à 200 mètres et revolver à 30 mètres.

2^e Stand de la Société, rue des Boires, de 4 h. à 4 h. du soir :

Fusil gras, tir réduit à 25 mètres ; carabine et pistolet, à 12 mètres.

Tir à volonté : prix de la série : 4 fr.

Championnat, au Fusil Gras, à 200 mètres.

Prix de la double série : 5 fr.

Le classement des prix à chaque cible est mis à la disposition des tireurs, à la Société, ainsi que les conditions exigées.

Le Directeur du tir, G. DOUSSAIN.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Le service d'hiver de la Compagnie d'Orléans commencera le 15 octobre.

ADJUDICATION DE FOURRAGES

Le jeudi 1^{er} octobre 1891, à deux heures de l'après-midi, dans une des salles de la Mairie de Fontevault, il sera procédé à la passation d'un marché spécial, à la suite d'un concours restreint, pour la fourniture des fourrages à exécuter dans la place de Fontevault, du 1^{er} novembre 1891 au 31 octobre 1892.

Le public sera admis à prendre connaissance du cahier des charges, des instructions et des renseignements spéciaux dans les bureaux de renseignements à la Préfecture et dans les bureaux de M. le Sous-Intendant militaire, à Saumur, et de son suppléant, à Fontevault.

VIGNES AMÉRICAINES

Le Conseil général de Maine-et-Loire a décidé de distribuer cette année des primes d'encouragement aux propriétaires et fermiers de vignobles plantés en cépages américains, qui auront le plus contribué à la reconstitu-

tion des vignobles. 52 demandes ont été adressées à la préfecture; la commission chargée de l'examen en a admis 30.

Voici l'itinéraire de la commission pour la visite des vignobles désignés :

Vendredi 25 septembre. — Bouchemaine, 7 h. du matin. — Saint-Georges, 8 h. 1/2. — Ingrandes, 1 h., soir. — Montjeau, 3 heures. — Chalonnes, 3 heures.

Samedi 26 septembre. — Saint-Aubin, 7 h., matin. — Chaudfont, 9 heures. — Saint-Lambert, midi. — Beaulieu, 4 h., soir.

Dimanche 27 septembre. — Beaulieu, 6 h., matin. — Rablay, midi. — Thouarcé, 3 h., soir.

Lundi 28 septembre. — Martigné-Briand, 6 h. 1/2, matin. — Tigné, 9 heures. — Quincé, 11 h. 1/2. — Saint-Jean-des-Mauvrets, 1 h. 1/2, soir. — Mûrs, 3 heures.

Mardi 29 septembre. — La Chapelle-sur-Oudon, 10 h., matin.

Mercredi 30 septembre. — Soulanges, 7 h., matin. — Montreuil-Bellay, 11 h. 1/2.

Jeudi 1^{er} octobre. — Chacé, 8 h., matin. — Montsoreau, 11 heures.

Les intéressés seront prévenus de l'heure exacte à laquelle la commission arrivera.

FRANC-MAÇON MODÈLE

On écrit de la Lozère :

« M. Fraisse, percepteur à Vernantes (Maine-et-Loire), vient de décamper.

« Ce M. Fraisse est l'ancien percepteur de Grandrieu (Lozère) qui s'oublia un jour jusqu'à ravaler son chien d'un scapulaire et le promener dans la ville.

« M. Fraisse, franc-maçon connu et avéré, attaqué pour ce fait scandaleux par les journaux catholiques, fut défendu par les journaux francs-maçons, le *Moniteur de la Lozère* et le *Petit Méridional*.

« Il avait été précédemment professeur d'histoire au collège de Mende.

« C'était la perle des francs-maçons du lieu qui le regardaient comme leur chef et le couvrirent toujours de leur haute protection. »

ARRESTATION D'UN ESCROC

On écrit de Châteaugontier :

« On vient de faire dans notre ville une arrestation qui va faire quelques bruits; à la hâte, je vous envoie les renseignements que j'ai pu me procurer.

« Derouet Lucien, âgé de quarante ans, né à Villaines-la-Juhel, avait été condamné, je ne sais pour quel motif, à plusieurs années de prison qu'il avait faites à Fontevault. Le 13 septembre dernier, c'est-à-dire dimanche, il est sorti de la maison centrale avec une somme assez ronde, cent francs environ.

« Il se rendit directement à Angers, où il se fit passer pour un monsieur très influent; il se rendit de là à Segré et il se fit faire à l'imprimerie M... des cartes, des entêtes de lettres, des enveloppes au nom de Bellecroix, inspecteur des chemins de fer de la compagnie de l'Ouest. — Il montra à ceux qui l'interrogeaient des papiers signés Jullier, et put circuler à son aise pendant plusieurs heures et causer partout où il allait une certaine impression.

« Mais voilà que M. D... — un inspecteur pour de bon celui-là — arrive et apprend qu'il a été devancé par un de ses collègues, descendu à l'hôtel de la Poste, qui doit avoir terminé le travail d'inspection.

« M. D... va vers le soit disant Bellecroix, l'interroge, le devine et finalement l'invite à sortir de suite de la gare.

« Bellecroix ne se fait pas prier, loue une voiture, part pour La Ferrière et prend le chemin de fer pour Châteaugontier.

« Mais M. D... l'a rejoint et le fait arrêter pour usage de faux; d'ailleurs, Derouet n'a pas payé sa note et se trouve être un escroc.

« On a trouvé sur lui, m'assure-t-on, un peu d'argent, mais une grande quantité de cartes et d'enveloppes au nom de Bellecroix.

« Derouet a fait des aveux complets et aurait déclaré que s'il avait changé de nom, c'est qu'il avait honte du sien. — Il a été mis en état d'arrestation. »

ASSEMBLÉE DE CHACÉ

L'assemblée de Chacé, qui devait avoir lieu le 20 septembre, est remise au dimanche 27 septembre.

Marchands et étalagistes y trouveront aide et protection.

COMPAGNIE D'ORLÉANS

Une journée au bord de la mer

Un train de plaisir pour une excursion sur les bords de la mer partira de Tours le samedi 26 septembre, à 8 h. 47 du soir.

Ce train prendra des voyageurs au départ de Tours et à toutes les stations intermédiaires comprises entre Tours et Ancenis inclusivement.

Il desservira les stations de Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic et Guérande.

Prix des places aller et retour :

De Tours à Angers exclu : 2^e classe, 9 fr.; 3^e classe, 6 fr.

D'Angers inclus à Ancenis inclus : 2^e classe, 6 fr.; 3^e classe, 4 fr.

Au retour, le départ du Croisic aura lieu le dimanche 27 septembre, à 8 h. 30 du soir, pour arriver à Tours le lundi, à 4 h. 41 du matin.

La distribution des billets a commencé mardi 22 septembre.

La Compagnie ne disposant que d'un nombre de billets limité, la délivrance pourra cesser vendredi soir 25 septembre.

Robes et Manteaux

M^{me} V^e CHAUSSARD

38, rue Dacier, près l'hôtel de la Paix, Saumur

M^{me} V. CHAUSSARD, ayant eu le désir d'exposer des Modèles de la Nouvelle Coupe de Corsage qu'elle vient de créer pour l'Exposition, regrette de ne pas avoir obtenu une place convenable pour son genre de travail.

Plus d'essayage

BONNE COUPE PARISIENNE

ALLANT TRÈS BIEN

Il suffit d'envoyer un corsage allant bien, avec la longueur de jupe devant et derrière.

Avis à MM. les Chasseurs

On trouve à

L'ÉPICERIE CENTRALE

28, rue Saint-Jean, Saumur

PATÉS d'ALOUETTE, depuis 1 25 la boîte
FOIES GRAS truffés 1 90 —
— — — — 3 » —
— — — — 4 25 —

CONSERVES A CHAUFFOIRS : Perdrix, Faisan, Caille, Lièvre, etc., etc.

Galantines de Bœuf et de Jambon
Mortadelle de Bologne — Saucisson de Lyon

Tripes à la mode de Caen (Pharamond)

Toutes boîtes à ouverture facile, et très portatives dans le panier.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

Et Alcoolat composé

De A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaillé aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.

L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le pityriasis (pellicules cause de la chute des cheveux); les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout : pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

27, Rue d'Orléans, 27
PARIS A SAUMUR
 JEUDI 24 SEPTEMBRE 1891
Ouverture de la Maison Crémieux
 TAILLEUR BREVETÉ

Seule Maison réellement sérieuse pouvant bien faire depuis **35 FRANCS**
 un **COSTUME COMPLET** en drap haute nouveauté, **SUR MESURE.**

MERCREDI, DE 7 HEURES A 10 HEURES DU SOIR, GRANDE EXPOSITION DES NOUVEAUTÉS D'HIVER
 Grande Distribution de Devinettes **27, Rue d'Orléans, 27** Grande Distribution de Devinettes

AVIS

La vente de la cession du fonds de commerce, du matériel et des marchandises dépendant de la liquidation judiciaire de M. Pineau, négociant à Doué-la-Fontaine, n'aura pas lieu le lundi 28 septembre courant, ainsi qu'elle avait été précédemment annoncée.

Etude de M^e BREVET, notaire à Tigné.

SOCIÉTÉ

Suivant acte reçu par M^e BREVET, notaire à Tigné, le 8 septembre 1891, MM. ADOLPHE LAMBERT et EMILE MAULION, forgerons, demeurant à Montilliers, ont formé entre eux une Société en nom collectif pour l'exploitation en commun du fonds de commerce de forgeron et maréchal-taillandier qui leur appartient au bourg de Montilliers, route de Vihiers.

Cette Société est contractée pour une durée de vingt ans à compter du 1^{er} novembre 1891. Son siège est fixé à Montilliers, route de Vihiers.

La raison sociale est Lambert et Maulion, et la signature sociale portera les mêmes noms.

Le capital social, fourni par moitié par les associés, est de 2,400 francs représenté par la valeur du matériel, marchandises et objets composant le fonds de commerce en question.

M. Lambert aura seul la direction des affaires et l'administration de la Société, sous la surveillance et le contrôle de M. Maulion; il aura seul également la signature sociale, mais il ne pourra en faire usage que pour les affaires de la Société; en conséquence, bons, billets, lettres de charge et généralement tous engagements exprimeront la cause pour laquelle ils auront été souscrits.

Une expédition dudit acte de Société a été déposée le 19 septembre 1891 à chacun des greffes du Tribunal de commerce de Saumur et de la Justice de paix du canton de Vihiers.

Pour extrait,
 BREVET.

Etude de M^e LECOMPTE, notaire à Brézé.

A VENDRE
 à l'amiable

BELLE ET GRANDE MAISON

Située à SAUMUR, dans un très joli quartier. — Vue magnifique sur la Loire.

Revenu justifié par bail : 3,000 fr.

S'adresser à M^e LECOMPTE, notaire.

Etude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, 17.

A ADJUGER

En l'étude et par le ministère de M^e LELIÈVRE, notaire, Le Samedi 17 Octobre 1891, à midi,

1^{re}. La MAISON et vastes Dépendances, sises à Saumur, à l'angle des rues du Petit-Mail et des Basses-Perrières, occupée par M. MATHÉLIE.

Loyer annuel : 530 fr.
 Mise à prix : 6,000 fr.

2^{me}. La MAISON avec Jardin, sise à Saumur, à l'angle des rues du Collège et du Petit-Mail, occupée par M^{me} V^e PLANCHENAU.

Loyer annuel : 500 fr.
 Mise à prix : 6,000 fr.

Faculté de traiter avant l'adjudication.

S'adresser à M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur. (670)

A LOUER

PRÉSENTEMENT

DEUX MAISONS place du Port-Saint-Nicolas.

S'adresser à M. FAVARON, négociant, rue de la Comédie.

ENTREPOT

CIDRE DE BRETAGNE

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

A LOUER

Pour le 24 Juin prochain 1892

UNE MAISON

Rue de Bordeaux, n° 50

Avec Jardin, Cour, Écurie à deux chevaux et Remise.

S'adresser à M. FOUCHER, rue de Bordeaux, n° 60. (610)

APPARTEMENTS à Louer, pied à terre, 63, quai de Limoges

A CÉDER

Magasin de Mercerie Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

CIDRES

M^e ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit de très bons cidres nouveaux des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie, garantis pur jus, à 38 fr. la barrique.

S'adresser route de Rouen, n° 24 bis. (143)

On demande à emprunter 21,000 francs sur première hypothèque.

S'adresser au bureau du journal.

On demande UN MÉNAGE, muni des meilleures références.

S'adresser au bureau du journal



25 francs PAR MOIS
 Ateliers de Constructions mécaniques
 GUIEU, 113, Quai d'Orsay, 113, PARIS
 ENVOI FRANCO DU CATALOGUE

MAGASIN DE PIANOS & DE MUSIQUE

35, rue Saint-Nicolas, ancien magasin de M. Bourguignon

HENRI EICHE

Facteur de pianos et ancien accordeur des premières maisons de Saint-Petersbourg et de Paris

FOURNISSEUR DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE

Vente - Échange - Accord - Réparation et Location de Pianos

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion des premières marques, ERARD, PLEYEL, GAVEAU, etc.,

A DES PRIX EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX

LOCATION DE PARTITIONS & DE MUSIQUE

La confiance que le public de Saumur et des environs a bien voulu m'accorder pendant de longues années, est justifiée par les soins minutieux apportés dans toutes les réparations et accords.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Échanges et Locations de Pianos

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement. Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1^{re} qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

Chasseurs, approvisionnez-vous à l'Épicerie Parisienne

33, RUE D'ORLÉANS, & RUE DACIER, 38

CONFESTIBLES de qualité supérieure en boîtes à ouverture facile

Purée de foie gras truffée (sandwich), la boîte 1 fr. 10

Pâtés de foie gras truffé, la boîte 1 fr. 90, 3 fr. et 4 fr. 25

GALANTINE de Volaille truffée, Langue de Porc, de Bœuf ou de Jambon.

MORTADELLE DE BOLOGNE, la boîte 0 fr. 90 et 1 fr. 40

CONSERVES A CHAUFFOIR

Bœuf mode, Poulet sauté champignons, Civet de Lièvre, Pigeons petits pois, Tripes mode Caen, Choucroute garnie,

LA BOITE 2 fr. 25 à 3 fr. 75.

Flasks de poche **COGNAC, KIRSCH, RHUM**, 0 fr. 90 et 1 fr. 50

CHANGEMENT DE DOMICILE

LÉON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beaurepaire

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.